

TreeTop World Selection Equity Index

Publication d'informations en matière de durabilité

Publication d'informations en matière de durabilité sur le site internet en application du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

RESUME

TreeTop World Selection Equity Index (« le Compartiment » ou « le produit financier ») est un produit qui promeut des caractéristiques environnementales et sociales (y compris de bonne gouvernance) (« ESG ») au sens de l'article 8 de SFDR, mais il n'a pas l'investissement durable comme objectif. C'est un compartiment géré de manière passive.

L'objectif du Compartiment consiste à répliquer, le plus fidèlement possible, dans le cadre d'une gestion passive, la performance de l'indice MSCI ACWI Selection Index, quelle que soit son évolution, positive ou négative. L'indice MSCI ACWI Selection Index (« l'Indice ») est un indice d'actions constitué des titres des sociétés présentant les meilleures notations (approche « *Best-in-Class* ») en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) parmi les sociétés constituant l'indice MSCI ACWI Index (« l'Indice Cadre »).

L'Indice est construit en appliquant aux sociétés qui composent l'Indice Cadre une combinaison d'exclusions de sociétés impliquées dans des activités sujettes à controverses (armes, alcool, jeux de hasard, tabac) et un processus de sélection des entreprises les plus avancées en matière ESG. L'approche « Best In Class » est appliquée par l'administrateur de l'Indice, MSCI.

Le portefeuille est composé des valeurs comprises dans l'Indice en exposition directe, peut également inclure des actifs autres ou investir dans des OPC régionaux pour assurer la réplification de l'indice (exposition indirecte).

L'Indice est nécessairement aligné sur les caractéristiques promues puisque l'Indice est construit de façon à comprendre les valeurs « Best In Class » sur le plan environnemental et/ou social de l'Indice Cadre.

On pourra déterminer dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment ont été atteintes en vérifiant la réplification de l'Indice, au travers du « tracking error » (voir explications plus bas).

Les sociétés dans lesquelles l'Indice investit sont analysées selon la méthodologie d'analyse ESG développée par MSCI. L'efficacité de la méthodologie ESG du compartiment dépend exclusivement de la méthodologie de l'administrateur de l'Indice.

La diligence effectuée sur les valeurs composant l'Indice se fait au niveau de l'administrateur de l'Indice et de leur notation ESG, qui est monitorée par l'administrateur de l'Indice.

L'Indice est constitué par les sociétés ayant le meilleur score « ESG » jusqu'à ce que les sociétés reprises dans l'Indice représentent au moins 50% de la capitalisation boursière de la région et du secteur dont elles relèvent, mais tient également compte d'éventuelles controverses.

Des informations plus détaillées sur ce résumé peuvent être consultées dans les sections ci-dessous.

SANS OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas l'investissement durable comme objectif.

En effet, TreeTop World Selection Equity Index ne prévoit pas d'investir dans des investissements durables tels que défini par le SFDR et ne vise pas à investir dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement Taxonomie (règlement UE 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement UE 2019/2088).

Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES DU PRODUIT FINANCIER

L'objectif du Compartiment consiste à répliquer, le plus fidèlement possible, dans le cadre d'une gestion passive, la performance de l'indice MSCI ACWI Selection Index, quelle que soit son évolution, positive ou négative. L'indice MSCI ACWI Selection Index (« l'Indice ») est un indice d'actions constitué des titres des sociétés présentant les meilleures notations (approche « Best-in-Class ») en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) parmi les sociétés constituant l'indice MSCI ACWI Index : un indice représentatif des titres de moyenne et grande capitalisation des 23 pays développés et de 24 pays émergents (« l'Indice Cadre »).

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'Indice est construit en appliquant aux sociétés qui composent l'Indice Cadre une combinaison d'exclusions de sociétés impliquées dans des activités sujettes à controverses (armes, alcool, jeux de hasard, tabac) et un processus de sélection des entreprises les plus avancées en matière ESG. L'approche « Best In Class » est appliquée par l'administrateur de l'Indice, MSCI, qui est un administrateur d'indices agréé et repris dans la liste des administrateurs d'indices agréés ou enregistrés publiée par l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF).

L'approche « Best In Class » est fondée sur un score « ESG » attribué par l'administrateur de l'Indice aux valeurs non exclues de l'Indice Cadre.

Les valeurs sont sélectionnées dans l'ordre de leur score « ESG », en sélectionnant par priorité les actions avec le score le plus élevé, jusqu'au moment où l'ensemble des valeurs sélectionnées représentent au moins 50% de la capitalisation boursière de chaque région et secteur pris en compte dans l'Indice Cadre.

Compte tenu de la méthode de construction de l'Indice, il peut comprendre des actions avec un score « ESG » relativement faible si leur inclusion dans l'Indice est nécessaire pour que l'Indice représente 50% de la capitalisation boursière du marché régional et sectoriel pris en compte dans l'Indice.

Pour plus de précisions sur la méthodologie suivie pour construire l'Indice cf.
<https://www.msci.com/equity-fact-sheet-search>.

PROPORTION D'INVESTISSEMENTS

Le portefeuille est composé des valeurs comprises dans l'Indice en exposition directe, peut également inclure des actifs autres (liquidités et instruments dérivés utilisés pour la réplique synthétique partielle de l'indice ou en ce qui concerne les classes AH, PH, IH et CH, pour couvrir le risque de change) ou investir dans des OPC régionaux pour assurer la réplique de l'indice (exposition indirecte).

Ces autres actifs représentent une portion limitée du portefeuille.

CONTROLE DES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES

L'Indice est nécessairement aligné sur les caractéristiques promues puisque l'Indice est construit de façon à comprendre les valeurs « Best In Class » sur le plan environnemental et/ou social de l'Indice Cadre.

Depuis le 26/01/2021, TreeTop World Selection Equity Index a promu en permanence des caractéristiques environnementales ou sociales de par la méthodologie de l'indice reproduit. En effet, l'indice MSCI ACWI Selection Index est un indice d'actions constitué des titres des sociétés présentant les meilleures notations (approche « Best-in-Class ») en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) parmi les sociétés constituant l'indice MSCI ACWI Index. Selon la méthodologie de l'indice disponible sous www.msci.com, MSCI effectue des révisions trimestrielles des indices : à cette occasion les constituants existants sont supprimés des indices MSCI ESG Leaders s'ils ne répondent pas aux critères d'éligibilité. Les constituants existants qui répondent aux critères d'éligibilité sont maintenus dans l'indice. Les indices sont également revus sur base annuelle (en mai) afin d'intégrer les données à jour issues de MSCI ESG Research. A cette occasion l'univers éligible est mis à jour, et la composition de l'indice est réévaluée.

Au niveau du compartiment, l'alignement est mesuré par le niveau d'écart de suivi (« tracking-error ») entre l'évolution de la valorisation des actions du compartiment et celle de l'indice. Du 1 avril 2023 au 31 mars 2024, le tracking-error était de 1.17, ce qui est faible.

Le portefeuille peut également inclure des actifs autres que les valeurs comprises dans l'indice (liquidités et instruments dérivés utilisés pour la réplique synthétique partielle de l'indice ou pour couvrir le risque de change). Ces actifs représentent une portion limitée du portefeuille : sur la période du 1 avril 2023 au 31 mars 2024, ils représentaient en moyenne 2.5% donc une portion effectivement limitée. Bien que l'investissement dans ces actifs n'ait pas nécessairement de caractéristiques environnementales et sociales, la portion limitée qu'ils représentent par rapport au portefeuille est telle que ces investissements n'altèrent pas les caractéristiques environnementales et sociales du compartiment dans son ensemble : en effet, la performance de l'indice est proche de celle du compartiment avec un « tracking error » très faible.

Le produit financier, représenté par la classe d'action A, a affiché une performance de 24.26% entre le 01/04/2023 et le 31/03/2024, en comparaison de l'indice de référence qui a affiché une performance de 25.05%.

En outre, comme indiqué ci-dessus, le compartiment investit également dans des OPC régionaux pour assurer la réplique de l'indice. Dès lors que ces OPC investissent dans des valeurs comprises dans

l'indice, les investissements dans ces OPC sont sans effet sur les caractéristiques environnementales et sociales du compartiment.

METHODES APPLICABLES AUX CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES

On pourra déterminer dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment ont été atteintes en vérifiant la réplique de l'Indice, au travers du « tracking error » décrit plus haut. Le gestionnaire ne vérifie pas les notations ESG attribuées par MSCI aux diverses valeurs et ne vérifie pas l'application de la méthodologie dans la gestion de l'Indice.

SOURCES ET TRAITEMENT DES DONNEES

Les sociétés dans lesquelles l'Indice investit sont analysées selon la méthodologie d'analyse ESG développée par MSCI pour (i) l'évaluation des sociétés comprises dans l'Indice, en leur attribuant un score « ESG » (sur la base d'un grand nombre de critères) (cf. MSCI ESG Ratings Methodology, <https://www.msci.com/esg-and-climate-methodologies>) et (ii) la construction de l'Indice afin de sélectionner les valeurs « Best In Class » sur le plan environnemental et/ou social (cf. MSCI méthode de calcul des indices ESG <https://www.msci.com/our-solutions/indexes/esg-indexes>).

LIMITES AUX METHODES ET AUX DONNEES

L'efficacité de la méthodologie ESG du compartiment dépend exclusivement de la méthodologie de l'administrateur de l'Indice.

Bien que le processus ESG soit conçu pour évaluer avec précision la notation ESG et les risques de durabilité des émetteurs, rien ne garantit que ces techniques identifieront toutes les questions pertinentes pour l'évaluation ou la diligence raisonnable continue des investissements. De même, bien que MSCI présume que les données reçues de tiers et analysées selon leur méthodologie sont fiables et complètes, il est possible que ces données soient affectées par des inexactitudes ou des limitations qui peuvent être imperceptibles.

DILIGENCE RAISONNABLE

La diligence effectuée sur les valeurs composant l'Indice se fait au niveau de l'administrateur de l'Indice et de leur notation ESG, qui est monitorée par l'administrateur de l'Indice.

POLITIQUES D'ENGAGEMENT

L'Indice est constitué par les sociétés ayant le meilleur score « ESG » jusqu'à ce que les sociétés reprises dans l'Indice représentent au moins 50% de la capitalisation boursière de la région et du secteur dont elles relèvent.

La méthodologie MSCI de construction de l'Indice tient également compte des controverses affectant négativement les caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance des sociétés formant l'Indice. Les conclusions de cet examen sont prises en compte lors de la révision de la composition de l'Indice (révision effectuée 4 fois par an).

INDICE DE REFERENCE DESIGNNE

Le produit cherche à répliquer l'indice MSCI ACWI Selection Index.

Pour plus d'informations sur les aspects environnementaux, sociaux ou de gouvernance, veuillez vous référer au prospectus de TreeTop SICAV disponible sur www.treetopam.com.

TreeTop World Selection Equity Index est un compartiment du fonds UCITS TreeTop SICAV, une SICAV de droit belge.

Cette publication d'informations en matière de durabilité est publiée par TreeTop Asset Management S.A. sur la base de son interprétation de bonne foi du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers visée à l'article 8, paragraphe 1, du règlement et des orientations pertinentes en vertu de celui-ci. Notre publication est susceptible de changer en raison des développements liés, mais sans s'y limiter, aux pratiques commerciales, à la disponibilité des informations, à la technologie, aux normes et au règlement lui-même.

Ce document ne peut être reproduit, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable de TreeTop Asset Management S.A. Ce document ne constitue pas une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les présentes informations ne donnent pas à elles seules une information complète sur la SICAV et doivent donc être lues avant tout investissement avec le Document d'Informations Clés, le prospectus ainsi que le dernier rapport annuel/semestriel de la SICAV.

Information au 24 mars 2025
